

Commission cantonale de l'action sociale (CCAS)

(Arrêté du 6 décembre 2021)

Nater Florence, conseillère d'État et cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, présidente

Bongiovanni Fabio, Groupe Mutuel, Neuchâtel

Borer Pierre, directeur du Centre social protestant Neuchâtel

Crettaz Eric, adjoint scientifique à la Haute école de travail social de Genève

Cuche François, président de la Conférence des directeurs communaux – CDC-Social, Val-de-Ruz

Dubois François, directeur de Pro Senectute Arc Jurassien, Neuchâtel

Gagnaux Françoise, assistante sociale, Bevaix

Helle Noémie, juge au Tribunal des Montagnes et du Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds

Helle Sabrina, assistant sociale, ANIAS, Neuchâtel

Louvrier Favre Patricia, vice-présidente du CORA, Fleurier

Nedelcu Mihaela, professeure à l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel

Palomo Pedro, directeur à la Banque cantonal neuchâteloise, Neuchâtel

Péquignot Hubert, directeur de Caritas Neuchâtel

Rérat Chantal, membre de l'AVIVO, Fontaines

Rüfenacht Steve, directeur de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS), Neuchâtel

Participation aux séances de commission avec voix consultative :

Schouwey Daniel, chef du service cantonal de l'action sociale, Neuchâtel

Informations fournies par [le service cantonal de l'action sociale](#)